

Mardi 19 juillet 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°566

Président: Michel Vachetta

Présents: Annie Brault, Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat

Excusés: Amar Remli, Daniel Guillard, Bernard Buosi

U13

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U15

Courrier de Crolles :

Après lecture de votre courrier, la commission sportive maintient sa décision parue au PV N°565 du 15 Juillet 2022.

Il vous est loisible de faire appel de cette décision.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

D1: Rappel, la date limite de validation des pré-engagements est le 25 Juillet.

A ce jour deux clubs n'ont pas validé leur pré-engagement à savoir Sassenage et Vallée du Guiers.

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

La commission fera paraitre les poules de D3 le jeudi 28 juillet 2022, sur le PV de la commission sportive.

Le président La secrétaire

Michel VACHETTA Annie BRAULT